

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 28 JUIN 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 31

Tous les délégués

sauf

MM. MESSMER, GOETZ, HOLTZMANN, GANGLOFF, GROSS, BABILON,
ZINCK, SIBLER, BUCHERT, -excusés-

M. MEYER Ch., Mme MAECHLING,

M. WEISS A. était représenté par M. KEMPF.

DEL. N° 13/1999

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE REALISATION ET DE FINANCEMENT DU PÔLE DES
GENERATIONS FUTURES ; LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE REALISATION DES CAHIERS DE
CHARGES**

Le Conseil Communautaire,

- VU sa délibération du 9 novembre 1998 approuvant le programme
d'investissement et de financement du projet transfrontalier de « pôle des
générations futures du Fleckenstein »

- CONSIDERANT l'avancement du projet ;

après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

***- d'approuver le projet de réalisation du pôle des générations
futures sur le site de la maison forestière du Fleckenstein pour le
coût global HT de 24 millions et 400 mille francs,
soit 3 719 756 EURO***

- d'approuver le plan de financement

- d'approuver le programme de réalisation qui comporte :

***. la mise en place d'une équipe d'animation et de conduite du
projet pour 27 mois et pour un coût global de 1 000 000 F avec
une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Verbandsgemeinde Dahn
pour l'emploi du chef du projet allemand***

***. l'opération d'aménagement du centre d'animation et de
découverte dans la maison forestière pour un montant TTC
de 17 366 400 F***

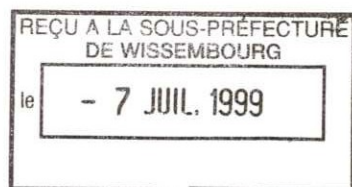
. l'opération de création d'un parking pour un montant TTC de 2 170 800 F dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la Région Alsace ;

. l'opération de réalisation d'un aménagement scénique sur le château du Fleckenstein pour un montant TTC de 1 809 000 F dont la maîtrise d'ouvrage sera déléguée à la Commune de Lembach ;

. l'opération de réalisation d'un aménagement scénique sur un château du Palatinat pour un montant TTC de 1 809 000 F ;

. l'opération de réalisations d'équipements extérieurs de découverte et de réalisation de la signalisation générale du site pour un montant global TTC de 3 690 360 F ;

- de charger le Président de procéder à la rédaction des cahiers de charge en vue du lancement des appels d'offres de maîtrise d'œuvre pour la réalisation architecturale de création du centre d'animation et de découverte ainsi que pour la conception intérieure des infrastructures d'exposition et d'animation.



Pour copie conforme

MORSBRONN-LES-BAINS, le 29 juin 1999

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a series of loops and a final vertical stroke.